

NOUVELLES

L'accent est de nouveau mis sur le commerce entre le Canada et les États-Unis

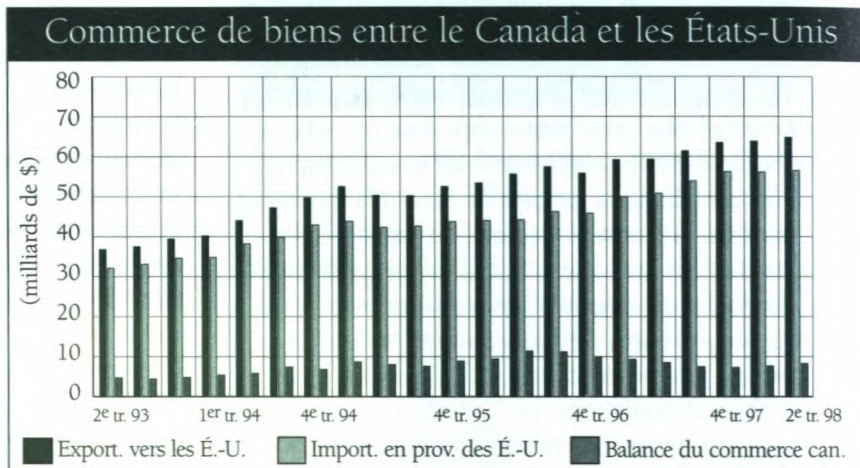
L'évolution de la situation au cours des derniers trimestres fait une fois de plus ressortir l'importance pour le Canada de ses relations avec les États-Unis en matière de commerce et d'investissement. Le resserrement des relations économiques entre les deux pays est attribuable au maintien de la croissance économique, à la dépréciation du dollar canadien et aux retombées positives de l'Accord de libre-échange Canada-États-Unis de 1989 (ELA) et de l'Accord de libre-échange nord-américain (ALENA). Depuis l'entrée en vigueur de l'ALENA au début de 1994, la valeur du commerce entre le Canada et les États-Unis s'est accrue et les échanges bilatéraux quotidiens ont atteint 1,2 milliard \$.

Au deuxième trimestre de 1998, les États-Unis étaient le seul pays parmi les principaux partenaires commerciaux du Canada pour lequel la balance du commerce du Canada affichait un excédent. L'excédent de la balance commerciale du Canada avec les États-Unis était même supérieur à ce qu'il était au premier trimestre — un résultat clé pour l'expansion du commerce global du

pays. La grève des travailleurs de General Motors en juin explique une partie du déclin des exportations et des importations canadiennes de produits de l'automobile observé au deuxième trimestre.

De façon générale, la bonne performance du Canada au chapitre du commerce pour la première moitié de 1998 est attribuable au maintien de la vigueur de l'économie nord-américaine.

Le marché américain offre des débouchés continus aux entreprises canadiennes qui souhaitent exporter. Il



constitue depuis toujours un terrain d'entraînement idéal pour les exportateurs canadiens, en particulier pour les petites et moyennes entreprises, en raison des affinités de pratique des affaires, de langue et d'éthique du travail qui existent entre les deux pays et des possibilités de partenariat avec une entreprise américaine dans le but d'exporter des produits vers le marché d'un pays tiers.

POUR PLUS D'INFORMATION

Pour plus d'information, visiter le site Web du MAECI à <http://www.dfait-maeci.gc.ca>. Les exportateurs canadiens peuvent également composer le 1 888 811-1119 ou visiter le site Web *Export Source* à <http://exportsource.gc.ca>

Le ministère des Affaires étrangères et du Commerce international dispose de 130 bureaux et de 828 agents commerciaux dans le monde pour venir en aide aux entreprises canadiennes dans leurs initiatives commerciales et leurs investissements. En 1997, le Ministère a aidé les compagnies canadiennes à 151 000 occasions. Le Ministère négocie et administre aussi pour le Canada une vaste gamme d'accords portant sur le commerce et l'investissement, et contribue à régler les différends commerciaux au nom des industries canadiennes. Nos initiatives d'accès aux marchés ouvrent des portes à l'étranger aux sociétés canadiennes, alors que nos initiatives de promotion commerciale aident les entreprises canadiennes à profiter de ces débouchés commerciaux.

Principale source des données : Statistique Canada

Also available in English